

A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 519

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pages choisies de M^{me} PIECZYNSKA

Education. Activité sociale. Vie religieuse

Au dixième anniversaire de sa mort, les amis de M^{me} Pieczyńska ont émis le vœu de réunir en volume ses écrits inédits et des articles éparés en diverses brochures ou revues; telle est la matière du volume que nous présentons au public sous ce titre.

M^{me} Pieczyńska mit son éloquence et sa chaleur d'âme au service des grandes croisades sociales et humanitaires, en faveur de la morale unique, de l'éducation patriotique des femmes, pour l'entente entre Confédérés, et l'éducation pour la paix; elle fut la première à revendiquer une préparation de la mère éducatrice et une transformation, en ce sens, de l'éducation des jeunes filles; sa foi agissante souhaitait une réforme jusque dans le monde des affaires. Son initiation d'une cadette à l'éducation religieuse ne sera pas parmi les moins remarquables de ses «Pages Choies», par son tact et sa tendresse d'ainée.

Cette «éducatrice des éducatrices» a grandement contribué à former la femme suisse d'aujourd'hui en son idéal de vie de famille, comme dans ses aspirations nationales et morales. Bien mieux, son don de divination lui fit pressentir ce qui est au premier plan de notre actualité: de là le très grand intérêt du présent ouvrage.

C'est une synthèse de son œuvre magnifique d'éducation, qui révèle une grande âme, au même titre que les ouvrages parus de son vivant ou les volumes biographiques, ses «Lettres» ou sa «Vie».

BULLETIN DE COMMANDE

à découper et à expédier comme imprimé affranchi de 5 centimes,
à M^{me} Marg. Evar, Dr^s des lettres «Cernil Alex», St-Sulpice (Vaud)

Veuillez m'adresser:

M^{me} E. PIECZYNSKA, PAGES CHOISIES

*..... exempl. broché 3 fr. 50; *..... exempl. relié 5 fr. 50 (prix de souscription)

N. REGARD, M^{me} E. PIECZYNSKA, SA VIE

*..... exempl. broché 4 fr.; *..... exempl. relié 6 fr.

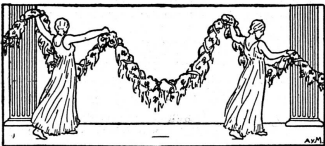
Localité: Rue:

Date:

Signature bien lisible, s. v. p.:

La souscription sera close le 31 mars et le prix du volume augmenté après cette date.

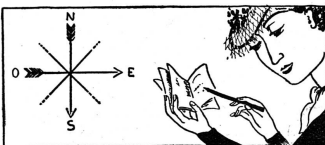
* Biffer ce qui ne convient pas.



A travers les Sociétés

Comité des Associations s'intéressant au Service domestique (suite).

Le recrutement de la main-d'œuvre indigène a été traité dans quatre articles et quatre causeries; en outre, nous avons collaboré aux études en vue de l'organisation de cours ménagers préparatoires pour employées d'entreprises rurales ainsi qu'à la recherche de locaux pour ces cours. Malheureusement, il n'y a que peu à dire sur l'amélioration des conditions de travail dans le service de maison. L'introduction du contrat-type à St-Gall nous paraissait ne plus devoir



Garnet de la Quinzaine

Samedi 19 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 30: L'île de Man, Etat libre, causerie avec projections lumineuses, par M^{lle} Hélène Champury. Id. LAUSANNE: Ecole supérieure de Villamont. Assemblée générale de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole: Ecole et poésie, causerie par M. L. Meylan, directeur.

N. D. L. R. — L'Assemblée générale de l'Association suisse pour la S. d. N., que nous avions annoncée devoir se tenir à Genève, les 19 et 20 mars, se réunira à Genève, et le programme ne nous en est malheureusement pas encore parvenu au moment où nous terminons ces lignes, ce que nous regrettons vivement, car ce sont des temps où il est indispensable de se grouper pour défendre les idées de la coopération internationale.

Mercredi 23 mars:

NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15: Une Neuchâteloise en Egypte, causerie par M^{me} Ernest Dubois.

Jeu 24 mars:

SOTTENS: Commission d'éducation nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et d'Alliance suisse-romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15. Les notes scolaires et la formation du caractère, causerie par T. S. F., par M^{me} A. de Montet (Corseaux), vice-présidente de l'Alliance.

Vendredi 1^{er} avril:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion d'Or, 20 h. 30: Contre le Code pénal fédéral, conférence publique et gratuite, par M. A. Cordey, avocat.

rencontrer de grosses difficultés, mais il fallu se rendre compte que, malgré tous les efforts, les revendications les plus modestes et les plus normales ne sont pas encore comprises du grand public. Il avait été projeté d'étendre l'effet du contrat-type de travail de Zurich-Winterthur à plusieurs autres grandes localités du canton. Pour cela, la révision de quelques articles semblait nécessaire; cette révision a été abandonnée à la suite d'une enquête faite dans les milieux intéressés, car elle a démontré que, si les employées de maison étaient dans leur grande majorité satisfaites de l'application du contrat de travail, les maîtresses de maison se désintéressaient, par contre, de la révision de ce contrat.

La classification des articles du Code civil et du Code des obligations, réclamée lors des conférences régionales, a été faite en collaboration avec M^{lle} Vera Gross. Cette classification peut être considérée comme étant le précurseur du contrat-type de travail.

Les rapports des Commissions cantonales pour le service de maison (ex-Commissions pour la répartition de la collecte du 1^{er} août 1934) fournissent d'utiles renseignements sur leur activité

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Berne, mars 1938.

Mesdames et chères Alliées,

Il y a deux ans que nous vous avons adressé notre première demande concernant le travail en faveur de la paix, auquel nous vous prions de faire place parmi toutes vos activités. Et aujourd'hui le cœur plus lourd qu'alors, nous venons vous renouveler notre appel. Car l'avenir plein de menaces est toujours plus sombre. La guerre ravage, non seulement de lointains pays, mais aussi notre continent, et ses nouvelles remplissent les colonnes de nos journaux. Nous les lisons, nous nous y accoutumons, et nous nous résignons.

Et c'est justement en raison de ce danger de l'accoutumance et de l'engourdissement devant des souffrances et des misères qui ne nous touchent pas personnellement que nous voudrions, comme femmes, élever la voix en faveur de ceux qui ne peuvent ni parler ni se défendre eux-mêmes, en faveur des persécutés et des tourmentés. Nous voudrions proclamer bien haut que l'existence d'un ordre divin exige des humains autre chose qu'une lutte brutale pour s'emparer du pouvoir, pour l'écrasement sans pitié des faibles par les forts. Peut-être en est-il beaucoup parmi ceux qui sont aux responsabilités, qui réalisent douloureusement la voie sur laquelle le monde s'est engagé, mais qui, pris dans l'engrenage des injustices et des représailles, n'ont plus la force de redresser eux-mêmes le gouvernail. Prisonniers des combinaisons politiques des partis, la plupart n'osent même plus s'avouer que pareille situation ne peut durer.

C'est pourquoi notre devoir de femmes est d'autant plus important, et c'est dans cet esprit que le 18 mai prochain, «Journée de la bonne

volonté», les femmes de nombreux pays vont se tendre la main pour plaider la cause de la paix.

Depuis un an ou deux, quelques manifestations pacifistes ont déjà eu lieu dans notre pays à cette date, mais d'autres pays ont célébré avec plus de sérieux et depuis plus longtemps ce jour international de la paix. Telles par exemple, les femmes hollandaises qui organisent leurs cortèges silencieux auxquels participent également des femmes d'autres nations, si elles n'en organisent pas elles-mêmes dans leur propre pays. Des adresses sont envoyées aux gouvernements; les enfants du Pays de Galles transmettent par radio leur message de paix aux enfants du monde entier. Et nous voudrions prendre aussi notre place dans cet effort commun, et par une manifestation générale fortifier ce sentiment de solidarité humaine par delà toutes les frontières.

C'est pourquoi nous venons vous demander d'organiser ce Jour international de la Paix de façon plus frappante que précédemment. La forme que vous lui donnerez importe peu: que ce soit une séance familiale, un culte liturgique le dimanche matin, avec ou sans musique, ou encore une conférence en commun avec d'autres organisations pacifistes ou féminines — chaque société est libre de décider ce qu'elle préfère. Mais l'important est que vous nous apportiez toutes votre concours, afin que nous constituions ce jour-là un anneau de la chaîne formée par des milliers de femmes désireuses d'opposer au pouvoir de la force brutale une puissance spirituelle.

Afin de ne pas nous satisfaire de mots, mais de prouver aussi par des faits notre sentiment de solidarité, nous vous recommandons également de faire en ce jour-là une collecte en faveur d'une œuvre de paix. Certes, toutes, quelles qu'elles soient ont besoin d'être soutenues, aussi bien si elles s'efforcent de répandre l'idée de la coopération pacifique des peuples, que si elles secourent les victimes de la guerre; mais nous vous indiquons tout spécialement les deux suivantes: le Comité pour la paix et le désarme-

ment créé par les organisations féminines internationales, que préside Miss Dingman, et qui travaille infatigablement pour l'entente entre les peuples (Genève, palais Wilson, chèque postal I. 3697); et l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde internationale, qui compte des membres individuels dans de nombreux pays, et dont le but est de travailler par l'éducation pour la paix contre l'indifférence et l'ignorance (Secrétaire générale, M^{lle} M. Nobs, 6, rue Adémar-Fabri Genève, chèque postal I. 974).

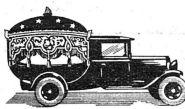
Il va de soi qu'il existe encore une foule d'autres organisations, travaillant pour la paix, et qui méritent toutes une aide financière: aussi tenons-nous à votre disposition des listes plus complètes, ainsi que des renseignements sur l'organisation de ces collectes en particulier ou de «Journées de la Paix» en général. Veuillez vous adresser pour cela à la secrétaire de notre Commission de la paix, M^{me} Stalder-Merz, 19, Distelweg, Berne, qui pourra aussi vous fournir des listes de conférences, ainsi que des titres de publications, des poèmes, de la musique, etc. Enfin, nous vous recommandons, la brochure *La jeunesse et la paix*, qu'édite à l'occasion du 18 mai, la Commission d'éducation de l'Association suisse pour la S. d. N., en accord avec le secrétariat central de Pro Juventute et toutes les Associations d'instituteurs et d'institutrices. Cette brochure est à distribuer très largement parmi la jeunesse des écoles: prière si cela ne se fait pas déjà dans votre ville d'adresser vos commandes à M^{lle} L. Wöhrlich, Speicherstrasse 20, St. Gall.

Et maintenant, souhaitant que cet effort réussisse, nous vous adressons, Mesdames et chères alliées, nos messages les plus cordiaux.

Pour le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses:
Clara NER.

Pour la Commission de la Paix de l'Alliance:
A.-L. GRUTTER.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Le juste prix

Seul le juste prix est capable de créer des conditions économiques et sociales saines. Il assure au producteur (agriculteur, ouvrier, artisan, etc.) un salaire convenable et permet la distribution des marchandises aux consommateurs par la voie la plus directe et la moins coûteuse.

Or, celui qui exige et achète la marchandise «la meilleur marché» exerce une action déprimante sur son propre salaire, attendu que chacun, par son travail, participe directement ou indirectement à la production.

De tout temps les coopératives de consommation ont préconisé l'application du juste prix. Elles exercent sur les prix une action régulatrice et, par là, contribuent dans une large mesure à rendre plus supportable et plus sûre l'existence de chacun.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC) BALE

(collaboration à l'organisation de cours ménagers préparatoires, octrois de bourses pour la fréquentation d'écoles ménagères, etc.). Les cours de perfectionnement pour les employées de maison et l'étude d'autres formes de préparation constituent, à côté des cours pour maîtresses de maison, de nouvelles activités pour les Commissions cantonales et les sociétés qui leur sont affiliées. Des bourses ont été attribuées à de nombreuses jeunes filles qui, sans cette aide, n'auraient pu suivre les cours d'une école ménagère. Toutefois, la possibilité d'apprentissages ménagers moins coûteux devrait être sérieusement étudiée avant l'attribution de ces bourses, surtout lorsque les fonds à disposition sont presque épuisés.

Les grandes différences qui existent de canton à canton dans l'organisation de l'éducation ménagère en général (cours et écoles) et dans celle de l'apprentissage ménager, ainsi que dans les conditions du service de maison ont montré combien il était nécessaire que les «Directives» pour la répartition du produit de la collecte du 1^{er} août fussent rédigées de façon à s'adapter aux différentes circonstances locales. Il est réjouissant de constater le travail qui se fait dans la plupart des commissions cantonales, ainsi que les résultats obtenus avec si peu de moyens. La Commission cantonale grisonne a un projet original de collecte cantonale destinée à lui procurer de nouveaux fonds; cette Commission a su, dans des conditions particulièrement difficiles, rendre florissante une œuvre modeste à ses débuts et intéresser le grand public à son travail.

Pour répondre au désir exprimé d'une collaboration intercantonale plus étroite, des réunions de déléguées des commissions cantonales ont eu lieu à Zurich, à Olten et à Lucerne en octobre 1936. Les exposés sur des questions se rapportant aux différents chapitres des «Directives» mentionnées ci-dessus ont été suivies de discussions animées et la présentation du film *La Fille du Capitaine* a terminé chacune de ces séances. (A suivre)

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"

A LUGANO (Fondée en 1896)
Prop. Mmes Volanteri.

(Timbre p. réponse)



La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTOUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud